



MOUGINS

DEPARTEMENT DES ALPES-MARITIMES

MODIFICATION N° 2 DU PLU

SECTEUR TOURNAMY
CŒUR DE MOUGINS

**LISTE DES EMPLACEMENTS
RESERVES ET SERVITUDES
D'URBANISME**

P.L.U. approuvé par délibération du Conseil Municipal du 28 octobre 2010

Modification simplifiée n° 1 approuvée
par délibération du Conseil Municipal du
27 juin 2013.

Modification simplifiée n° 2 approuvée
par délibération du Conseil Municipal du
23 septembre 2013

Révision simplifiée n° 1 approuvée
par délibération du Conseil Municipal
du 23 septembre 2013

Modification n° 1 approuvée par délibération
du Conseil Municipal du 24 février 2014

Enquête publique sur le projet de
Modification n° 2 du 15 janvier
2014 au 14 février 2014

Modification n°2 approuvée par
délibération du Conseil Municipal
en date du 19 février 2015

**Vu pour être annexé à la délibération
Du Conseil Municipal
du 19 février 2015**

Le Maire



COMMUNE DE MOUGINS

I – EMBLEMENS RESERVES POUR VOIES PUBLIQUES

N° PLAN ZONAGE	N° DES E.R.	DESIGNATION DES OPERATIONS	BENEFICIAIRE	LOCALISATION	SURFACE en m ²
5a 5b	I.1	Aménagement sur une largeur de 20 m	Département	R.D. 809 - Chemin des Campelières Chemin des Carima	6 118
5a	I.1-bis	Aménagement d'un carrefour	Département	Avenue Maréchal Juin Chemin des Campelières Chemin des Carima	168
5b	I.2	Aménagement sur une largeur de 12 m	Département	R.D. 3 - Avenue Général De Gaulle Avenue Saint-Basile Avenue Notre Dame de Vie	8 204
5a	I.3	Aménagement sur une largeur de 10 m	Département	R.D. 35 - Avenue de Font Roubert	1 103
5b	I.4	Aménagement sur une largeur de 12 m	Département	R.D. 35 - Avenue du Golf	1 459
5b	I.5	Aménagement sur une largeur de 15,50 m	Département	R.D. 35 - Route d'Antibes	2 939
5a	I.6	Aménagement sur une largeur de 15 m entre l'avenue St-Martin et le che de la Cerisaie et 12 m entre le chemin de la Cerisaie et le Village de la Roquette	Département	R.D. 409 - Route de La Roquette	4 256
5a	I.7	Aménagement sur une largeur de 11 m	Département	R.D. 909 - Avenue Borde	10 374
5a	I.8	Aménagement sur une largeur de 8 m	Département	R.D. 909 - Avenue de Pibonson	3 733
5a	I.9	Aménagement sur une largeur de 10 m	Commune	Boulevard Courteline	3 354
5a	I.10	Aménagement sur une largeur de 10 m	Commune	Avenue du Moulin de la Croix	1 584
5a	I.11	Aménagement sur une largeur de 18 m	Commune	Avenue Saint-Martin	6 278
5a	I.11-bis	Aménagement d'un carrefour	Commune	Avenue Saint-Martin Chemin de la Plaine	949
5a	I.11-ter	Aménagement d'un carrefour	Commune	Avenue Saint-Martin Chemin des Romains	1 606
5a	I.12	Aménagement de voirie et paysager	Commune	Avenue du Mal Juin ; Chemin de Faissole ; Section CE n° 203 – 204 – 205 – 207 – 208	1 531
5a	I.13a	Aménagement sur une largeur de 18 m en partie sud, 23 m en partie centrale et 18 m en partie nord	Commune	Avenue de Tournamy Entre Font Roubert et Juyette	2 900
5a	I.13b	Aménagement sur une largeur de 12 m	Commune	Avenue Maréchal Juin Entre le Val de Mougins et Campana	1 349
5a	I.13c	Aménagement sur une largeur de 15 m	Commune	Avenue Maréchal Juin Entre Campana et Campelières	1 301

N° PLAN ZONAGE	N° DES E.R.	DESIGNATION DES OPERATIONS	BENEFICIAIRE	LOCALISATION	SURFACE EN m²
5a	I.14	Aménagement sur une largeur de 15 m	Commune	Avenue de la Plaine	5 372
5a	I.14-bis	Aménagement d'un carrefour	Commune	Avenue de la Plaine Chemin des Peyroues	457
5a	I.14-ter	Aménagement d'un carrefour	Commune	Avenue de la Plaine Chemin du Hameau	465
5b	I.15	Aménagement sur une largeur de 15 m	Commune	Chemin du Ferrandou	9 332
5b	I.15-bis	Aménagement d'un carrefour	Département	Chemin du Ferrandou Route de Vallauris	1 408
5b	I.15-ter	Aménagement d'un carrefour	Commune	Chemin Font de Currault Route de Vallauris	1 358
5b	I.16	Aménagement sur une largeur de 12 m	Commune	Chemin Font Graissan	347
5a	I.17	Création d'une voie de liaison à 8 m	Commune	Avenue Maréchal Juin Chemin du Château	1 400
5b	I.18	Aménagement sur une largeur de 15 m	Commune	Chemin de Font Currault	6 727
5a	I.20	Aménagement sur une largeur de 8 m	Commune	Chemin de la Cerisaie	2 178
5a	I.21	Aménagement sur une largeur de 10 m	Commune	Chemin du Grand Vallon	7 224
5a	I.22	Aménagement sur une largeur de 8 m	Commune	Chemin du Coudouron	3 380
5a	I.23	Aménagement sur une largeur de 10 m	Commune	Chemin des Cabrières	5 061
5a	I.24	Aménagement sur une largeur de 6 m	Commune	Chemin de l'Espagnol (partie entre le ch. du Refuge et l'av Lamartine)	1 719
5a	I.25	Aménagement sur une largeur de 8 m	Commune	Chemin de l'Espagnol (partie entre l'avenue du Mal Juin et le chemin du Refuge)	2 166
5a	I.26	Aménagement sur une largeur de 8 m	Commune	Chemin du Refuge	952
5a	I.27	Aménagement sur une largeur de 8 m	Commune	Chemin de Provence	1 424
5a	I.28	Aménagement sur une largeur de 8 m	Commune	Chemin du Château	2 898
5a	I.29	Aménagement sur une largeur de 10 m	Commune	Chemin de Campane	390
5a - 5b	I.30	Création d'un accès à la pénétrante	Commune	Chemin de Campane Av. Notre Dame de Vie ; Section CB n° 32p – 54p – 55p – 56p – 57p	1 516
5a	I.31	Aménagement sur une largeur de 8 m	Commune	Chemin des Peyroues	4 130
5a	I.33	Aménagement sur une largeur de 8 m	Commune	Chemin de l'Hubac	73
5a	I.34	Aménagement sur une largeur de 8 m	Commune	Avenue Paul Robert	15
5a	I.35	Aménagement sur une largeur de 8 m	Commune	Chemin de Pigranel	3 124
5a	I.36	Aménagement sur une largeur de 8 m	Commune	Chemin des Colles	3 640
5a	I.37	Aménagement sur une largeur de 8 m	Commune	Chemin du Camp Lauvas	2 723
5b	I.39	Aménagement sur une largeur de 10 m	Commune	Promenade de l'Étang	2 845

N° PLAN ZONAGE	N° DES E.R.	DESIGNATION DES OPERATIONS	BENEFICIAIRE	LOCALISATION	SURFACE EN m²
5b	I.40	Aménagement sur une largeur de 8 m	Commune	Chemin Pablo Picasso	6 124
5b	I.41	Aménagement sur une largeur de 8 m	Commune	Chemin du Belvédère	421
5a	I.42	Aménagement sur une largeur de 8 m	Commune	Chemin du Clos d'Embertrand	2 391
5a	I.43	Aménagement sur une largeur de 6 m	Commune	Chemin d'Angoin	243
5a	I.44	Création d'une voie de liaison à 8 m	Commune	Chemin de la Grande Bastide Impasse des Noisetiers	3 615
5a	I.45	Aménagement sur une largeur de 8 m	Commune	Chemin de la Grande Bastide	2 519
5a	I.47	Aménagement sur une largeur de 8 m	Commune	Chemin Saint-Barthélémy	2 821
5a	I.48	Amélioration du croisement avec l'avenue de Tournamy	Commune	Traverse des Peyroues	9
5a	I.49	Aménagement sur une largeur de 6 m	Commune	Chemin de Vaumarre	671
5a	I.50	Aménagement sur une largeur de 8 m	Commune	Chemin de Faissole	273
5a	I.51	Aménagement sur une largeur de 6 m	Commune	Chemin de la Vieille Fontaine	408
5b	I.52	Aménagement sur une largeur de 8 m	Commune	Voie Julia	1 592
5b	I.53	Aménagement sur une largeur de 6 m	Commune	Chemin de Font Fouquier	1 025
5a	I.54	Aménagement sur une largeur de 6 m	Commune	Chemin de Font Neuve	682
5a	I.55	Aménagement liaison piétonne	Commune	Quartier Tournamy Avenue de Font-Roubert	2 351
5a	I.56	Aménagement sur une largeur de 6 m	Commune	Chemin du Hameau	447
5a	I.57	Aménagement piéton Passage	Commune	Parking Tournamy Avenue de l'Hubac	142
5b	I.58	Accès de service GS des "Trois Collines"	Commune	Chemin du Ferrandou	28
5a	I.59	Aménagement sur une largeur de 6 m	Commune	Chemin de Jylloue	1 265
5b	I.60	Accès piéton et service Groupe Scolaire des "Trois Collines"	Commune	Chemin du Ferrandou	1 034
5a	I.62	Aménagement sur une largeur de 7 m	Commune	Chemin des Primevères	793
5a	I.63	Aménagement partiel sur une largeur de 6 m	Commune	Chemin des Restanques	2 595
5a	I.64	Aménagement sur une largeur de 6 m	Commune	Chemin des Peupliers	715
5b	I.65	Aménagement sur une largeur de 8 m	Commune	Chemin des Argelas	2 906
5a - 5b	I.66	Chemins piétonniers	Commune	Totalité du territoire (12 km)	18 000
5b	I.67	Voie DFCI du Parc de la Valmasque	Commune	Impasse des Hautes Bréguières	357
5a	I.68	Liaison RD809 / RD909	Département	Avenue de Borde et ch de Carimaïl	17 582
TOTAL SURFACES					202 539

COMMUNE DE MOUGINS

II - EMBLEMENTS RESERVES POUR EQUIPEMENTS DE SUPERSTRUCTURES

N° PLAN ZONAGE	N° DES E.R.	DESIGNATION DES OPERATIONS	COLLECTIVITE ATTRIBUTRICE	LOCALISATION	SURFACE EN m ²
5a	II.2	Rétention eaux pluviales	Commune	Chemin du Hameau des Gitans Section G n° 2553 - 2554p	6 635
5a	II.3	Rétention eaux pluviales	Commune	692, avenue Saint-Martin Section AV n° 81p	6 400
5a 5b	II.5	Equipements de sports	Commune	Chemin de Campane Av. Notre Dame de Vic Section CB n° 54p - 55p - 56p - 57p	6 323
5b	II.6	Equipements de sports et de stationnement	Commune	Allée des Ormes Section AA n° 37p	11 125
5a	II.7	Equipements de sports et de loisirs en milieu naturel	Commune	Chemin du Hameau Chemin du Grand Vallon Section G n° 2347 - 2348 - 2539 - 2540 - 2541 - 2542 - 2543 - 2544 - 2545 - 2546 - 2547 - 2548 - 2551 - 2552 - 2554p	65 300
5a	II.8	Accès et stationnement gare S.N.C.F. de Ranguin	Commune de Cannes	Avenue de la Borde Section F n° 1398 - 1399	1 380
5a	II.9	Station d'épuration enterrée	Commune	Chemin de Carimai Section F n° 501p - 511p - 514p - 515 - 516 - 517p	21 373
5b	II.10	Station d'épuration	Commune	Impasse du Ferrandou Section AC n° 54p Section CM n° 81p - 82p - 83	4 795
5b	II.11	Equipements de stationnement	Commune	Chemin du Ferrandou Section CM n° 5	3 596
5a	II.12	Equipements administratifs (hôtel de Ville, CCAS, etc.) et espaces publics	Commune	Avenue de Tournamy	12 400
TOTAL SURFACES					139 327

COMMUNE DE MOUGINS

IV – EMBLEMENS RESERVES POUR ESPACES VERTS

N° PLAN ZONAGE	N° DES E.R.	DESIGNATION DES OPERATIONS	COLLECTIVITE ATTRIBUTRICE	LOCALISATION	SURFACE EN m ²
5a	IV.1	Espaces verts Aire de loisirs en milieu naturel	Commune	320 à 700, chemin des Peyroues Section BI n° 9 – 10 Section AZ n° 180	21 141
5a	IV.2	Jardin public	Commune	Avenue Saint-Martin Section AW n° 68p	4 025
5a	IV.3	Espaces verts et équipements en faveur du développement durable	Commune	Avenue du Maréchal Juin Quartier Vaumarre Section BZ n° 67	231
TOTAL SURFACES					25 397

COMMUNE DE MOUGINS

V - MIXITE SOCIALE :

EMPLACEMENTS RESERVES DEDIES INTEGRALEMENT A LA REALISATION DE
 PROGRAMMES DE LOGEMENTS AIDES POUR ACTIFS

N° PLAN ZONAGE	N° DES E.R.	DESIGNATION DES OPERATIONS	COLLECTIVITE ATTRIBUTRICE	LOCALISATION	SURFACE EN m ²
5a	V.1	Logements aidés pour actifs (art. L.123-2 b du C.U.) 10 unités PLUS	Commune	Impasse du Refuge Section BN n° 150 – 151 – 152 – 172	5 069
5a	V.2	Logements aidés pour actifs (jardin public) (art. L.123-2 b du C.U.) 12 unités PLUS	Commune	Chemin de l'Espagnol Chemin du Refuge Section BN n° 199	5 535
5a	V.3	Logements aidés pour actifs (art. L.123-2 b du C.U.) 29 unités PLUS	Commune	Chemin du Château Section CE n° 18 – 19 – 20 – 229 – 230 – 303b	5 657
5a	V.4	Logements aidés pour actifs (art. L.123-2 b du C.U.) 12 unités PLUS	Commune	Chemin des Cabrières Section G n° 6954 – 6955 – 6956	6 219
5b	V.5	Logements aidés pour actifs (art. L.123-2 b du C.U.) 10 unités PLUS	Commune	Chemin de la Chapelle Section BD n° 125 – 126 – 127 – 129	11 143
5a	V.6	Logements aidés pour actifs (art. L.123-2 b du C.U.) 24 unités PLUS	Commune	Avenue des Juyettes Section BO n° 10	1 392
5a	V.7	Logements aidés pour actifs (art. L.123-2 b du C.U.) 18 unités PLUS	Commune	Avenue du Maréchal Juin Section BX n° 147 – 148 – 149 – 150	837
5a	V.8	Supprimé			
5a	V.9	Logements aidés pour actifs (art. L.123-2 b du C.U.) 30 unités PLUS	Commune	Avenue de l'Hubac Section BH n° 185 – 189p – 195p – 309 – 311 – 312 – 328p	4 170
5a	V.10	Logements aidés pour actifs (art. L.123-2 b du C.U.) 17 unités PLUS	Commune	Avenue du Maréchal Juin Avenue de Pibonson Section BO n° 222 – 223	1 117
TOTAL SURFACES					41 139

COMMUNE DE MOUGINS

VI – MIXITE SOCIALE :

EMPLACEMENTS RESERVES CONCERNES PAR UNE SERVITUDE
 IMPOSANT LA REALISATION D'UNE QUOTE-PART DE LOGEMENTS AIDES
 POUR ACTIFS DANS LES PROGRAMMES D'HABITATION

N° PLAN ZONAGE	N° DES E.R.	DESIGNATION DES OPERATIONS	POURCENTAGE A REALISER (nombre de logements estimé)	LOCALISATION	SURFACE EN m ²
5a	VI.1	Logements aidés pour actifs (art. L.123-2 b du C.U.) de type PLS	33 % (6 logements)	Chemin des Peupliers Section BN n° 249 – 251 – 252 – 276 – 287	5 784
5a	VI.2	Logements aidés pour actifs (art. L.123-2 b du C.U.) de type PLS	33 % (5 logements)	Chemin du Château de Currault Section AW n° 19 – 20	5 007
5a	VI.3	Logements aidés pour actifs (art. L.123-2 b du C.U.) de type PLS	33 % (27 logements)	1629 à 1677, avenue Saint-Martin Section AW n° 63 – 64 – 65 – 66 – 67	7 308
5a	VI.4	Logements aidés pour actifs (art. L.123-2 b du C.U.) de type PLS	50 % (30 logements)	Avenue Saint Martin Quartier du Vicaire Zone AUa	80 987
5b	VI.5	Logements aidés pour actifs (art. L.123-2 b du C.U.) de type PLS, PLUS, PLAI	90% (38 logements) dont : 12 PLS maximum, 24 PLUS + 2 PLAI minimum	Chemin des Campelières Section CK 136, 137, 138, 139, 140 et 261	4 275
5b	VI.6	Logements aidés pour actifs (art. L.123-2 b du C.U.) de type PLUS, PLAI	100% (90 logements dont 30% PLAI minimum)	Quartier Font-Graissan Section CL n°4-5-6-200-202-203-217-220-221-222-224-230 à 235	6 820
5a	VI.6.bis	Logements aidés pour actifs (art. L.123-2 b du C.U.) de type PLS	100% (40 logements)	Avenue Saint Martin Section AX n°196p-197p	3 380
5a	VI.7	Logements aidés pour actifs (art. L.123-2 b du C.U.) de type PLUS, PLAI	100% (60 logements dont 30% PLAI minimum)	Chemin de Campana Section CE n°12p-13p	5 840
5a	VI.8	Logements aidés pour actifs (art. L.123-2 b du C.U.) de type PLS, PLUS, PLAI	30% de la Surface de plancher habitation (36 logements) Clé de répartition : • 20% de PLS au maximum • 30% de PLAI au minimum • le reste en PLUS	Ilot n°2 des orientations d'aménagement du quartier Tournamy	4 025
5a	VI.9	Logements aidés pour actifs (art. L.123-2 b du C.U.) de type PLS, PLUS.	30% de la Surface de plancher habitation (48 logements) Clé de répartition : • 50 % de PLS au maximum • 50 % de PLUS au minimum	Ilot n°3b des orientations d'aménagement du quartier Tournamy	6 529
5a	VI.10	Logements aidés pour actifs (art. L.123-2 b du C.U.) de type PLUS, PLAI.	20% de la Surface de plancher habitation (10 logements) Clé de répartition : • 30% de PLUS au maximum • 70% de PLAI au minimum	Ilot n°4 des orientations d'aménagement du quartier Tournamy	1 763

5a	VI.11	Logements aidés pour actifs (art. L.123-2 b du C.U.) de type PLUS, PLAI	20% de la Surface de plancher habitation (11 logements) Clé de répartition : ♦ 50% de PLUS au maximum ♦ 50% de PLAI au minimum	Ilot n°5 des orientations d'aménagement du quartier Tournamy	2 109
5a	VI.12	Logements aidés pour actifs (art. L.123-2 b du C.U.) de type PLS, PLUS, PLAI	90% de la Surface de plancher habitation (82 logements) Clé de répartition : ♦ 10 % de PLS au maximum ♦ 40 % de PLAI au minimum ♦ le reste en PLUS	Ilot n°7 des orientations d'aménagement du quartier Tournamy.	13 151
5a	VI.13	Logements aidés pour actifs (art. L.123-2 b du C.U.) de type PLUS, PLAI	30% de la Surface de plancher habitation (13 logements) Clé de répartition : ♦ 30% de PLS au maximum ♦ 70% de PLAI au minimum	Ilot n°8 des orientations d'aménagement du quartier Tournamy.	3 677
5a	VI.14	Logements aidés pour actifs (art. L.123-2 b du C.U.) de type PLS, PLUS, PLAI	30% de la Surface de plancher habitation (47 logements) Clé de répartition : ♦ 20% de PLS au maximum ♦ 30% de PLAI au minimum ♦ le reste en PLUS	Ilot n°9 des orientations d'aménagement du quartier Tournamy.	6 198
TOTAL SURFACES					156 853

